

Cadre 1: Politiques culturelles

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Systèmes Industriels et techniques de Communication
- > Code ELP : 4Z7MPOCU

Présentation

Ce cours vise à sensibiliser les étudiant·e·s sur le rôle essentiel des politiques culturelles sur le monde du livre.

Il s'agit d'abord de faire comprendre leur genèse et leurs principes fondateurs (démocratisation culturelle, diversité culturelle, développement de la francophonie, rayonnement national, valeur accordée au livre et à la littérature).

Il s'agit ensuite d'identifier les acteurs publics chargés de leur mise en oeuvre, leurs rôles respectifs et leur articulation (MCC, DRAC, CNL, BNF, IGB ; rectorats, agences régionales du livre, collectivités territoriales : Région, Conseils départementaux, communes ; Union européenne).

Le cours présente ensuite quelques points saillants des politiques culturelles concernant le monde du livre :

- * Protection et reconnaissance professionnelle des auteurs (bourses, résidences, droit d'auteur, droit de prêt).
- * Politiques de traduction : soutien à l'in-traduction et à l'ex-traduction (en lien avec la diplomatie culturelle).
- * Soutien à l'édition (notamment littéraire et scientifique).
- * Soutien à la librairie (loi Lang sur le prix unique, label LIRE).
- * Politiques de lecture publique (développement des bibliothèques).

- * Politiques patrimoniales (conservation et diffusion, bibliothèques classées, Gallica).
- * Démocratisation du savoir, allongement de la scolarité, massification de l'université et politiques de développement des BU.
- * EAC, dispositifs d'intervention d'auteurs en milieu scolaire (Mél, OCCE - Théâ).
- * Promotion de la lecture et soutien aux manifestations culturelles.

Objectifs

L'enjeu est à la fois de faire connaître les dispositifs, de faire réfléchir aux logiques qui les sous-tendent et de sensibiliser aux modalités de leur mise en place (notamment aux rapports de force dont elle résulte et au rôle de lobbying exercé par certaines instances professionnelles, SNE, SLF, CNE, ABF, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse...)

Évaluation

Exercice écrit en séance